

VOTRE ENFANT BÉNÉFICIERA DE CES SERVICES UNIQUEMENT SI :

- Vous avez été informé par le milieu éducatif à la petite-enfance du contenu du **DOSSIER DE TRANSITION**;
- Vous avez consenti à ce que le **DOSSIER DE TRANSITION** soit transféré à l'école par le biais du formulaire d'autorisation parentale;
- Vous avez été informé des dates et des activités auxquelles il prendra part.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance du **DOSSIER DE TRANSITION** de votre enfant.

Sachez que la réussite éducative de tous les enfants nous tient vraiment à cœur. 

Merci de votre précieuse collaboration!



Les illustrations proviennent de la banque d'images du Grand monde du préscolaire sur le site du RÉCIT de l'éducation préscolaire

Le logo est inspiré du dessin de Maïka 5 ans

Adaptation du *Programme d'intervention précoce et de prévention* du Centre de services scolaire des Laurentides
Transition Petite enfance - Préscolaire: Passerelle vers l'école, CSSRDN, mise à jour octobre 2023



Démarche de transition Petite-enfance-Préscolaire: Passerelle vers l'école

Parce que le développement  de votre enfant nous tient à cœur!

Votre enfant quittera bientôt le milieu éducatif à la petite-enfance pour faire son entrée à l'école. Cette transition est importante dans sa vie.

La démarche de transition Petite-enfance-Préscolaire: **Passerelle vers l'école** est le fruit de la concertation du Centre intégré de Santé et des Services Sociaux des Laurentides, (CISSS) des Centres de la Petite Enfance (CPE) du territoire et du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) qui ont uni leurs efforts afin de travailler encore plus efficacement auprès de la clientèle de la petite-enfance.

Les intervenants sont donc partenaires et collaborent à développer des services qui soient toujours mieux adaptés aux besoins de vos enfants.

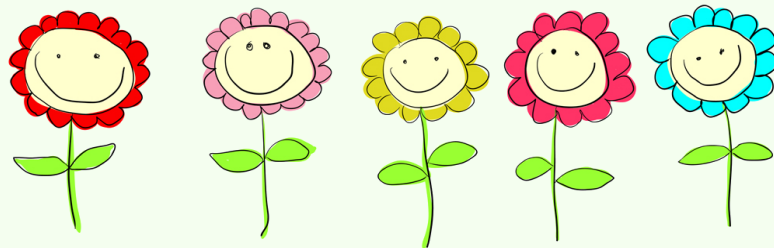
Démarche de transition

Petite-enfance — Préscolaire: Passerelle vers l'école

Sa mission ...



- ☆ Sécuriser l'enfant face à son entrée à l'école;
- ☆ Faciliter le passage de la petite-enfance vers l'école, en offrant un service continu;
- ☆ Agir en prévention des difficultés d'adaptation et d'apprentissage;
- ☆ Unir les forces vives des organismes du milieu et développer un partenariat qui vise à offrir des services de qualité.



Ses actions ...

- ☆ Favoriser des activités de transition qui permettent à l'enfant d'être sécurisé au cours de son passage de la petite-enfance à l'école;
- ☆ Organiser un pré-accueil (au printemps, avant l'entrée scolaire), dans les écoles du CSSRDN, afin de permettre aux enfants et aux parents de visiter leur école de bassin et d'y rencontrer les intervenants scolaires;
- ☆ Permettre aux intervenants du CSSRDN, du CISSS et des milieux éducatifs à la petite-enfance de se rencontrer afin d'échanger sur le vécu et les besoins des enfants dans le but d'assurer une continuité au niveau des interventions;
- ☆ Utiliser un outil commun appelé **DOSSIER DE TRANSITION**, afin d'assurer une transmission d'information du milieu éducatif à la petite-enfance à l'école.

Ce dossier peut contenir les éléments suivants :

- ☒ Un historique présentant le parcours de l'enfant et les différents services dont il pourrait avoir bénéficié;
- ☒ Un « portrait » de l'enfant donnant un aperçu de son développement;
- ☒ Un ou des plan(s) d'intervention, dans le cas où des mesures auraient été mises en place pour aider votre enfant dans son cheminement.